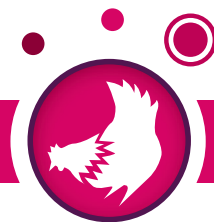


Opération « Adoptez 2 poules ! »

DEMANDE D'ADOPTION

100 familles pourront adopter chacune 2 poules, l'opération sera clôturée dès que le nombre de foyers sera atteint



COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Commune

Tél. : E-mail :

INSTALLATION DU POULAILLER

Type d'habitat : maison individuelle avec jardin maison individuelle sans jardin

Superficie totale du jardin : m²*

Etes-vous déjà équipé d'un poulailler ? Oui Non

Si oui, merci de fournir une photo de votre poulailler.

* L'espace réservé aux poules devra être d'une surface d'au moins 10 mètres carrés.

LES POULES

Les élever, les nourrir, les protéger

Possédez-vous déjà des poules ? Oui Non

Si oui, combien

Vous arrive-t-il de vous absenter plusieurs fois de votre domicile à l'année ?

Jamais Parfois Souvent

Lors de vos absences, est-ce qu'une personne pourra venir s'occuper de vos poules à votre place ?

Oui Non

Si oui, pouvez-vous nous indiquer le nom, prénom et numéro de téléphone de la personne qui s'occupera de vos poules pendant votre absence ?

MOTIVATIONS

Pourquoi souhaitez-vous adopter 2 poules ?

Les informations recueillies par le biais du formulaire de candidature feront l'objet d'un traitement afin de vérifier l'identité des personnes souhaitant adopter des poules et d'instruire les dossiers. Elles seront destinées uniquement au Service Prévention et Collectes des Déchets d'Ardenne Métropole. Pour les demandes non retenues, les données ne seront pas conservées. Pour les demandes retenues, l'utilisateur sera informé du sort de ses données via la charte d'engagement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification en vous adressant à dpo@ardenne-metropole.fr ou DPO - Mairie de Charleville-Mézières - Service JURA - Place du théâtre - 08000 Charleville-Mézières. Il est également possible de faire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : <http://www.cnil.fr/fr>